

[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Société](#)

Clermont-le-Fort. Réserve naturelle : les incivilités en baisse



Un garçon s'apprêtant à sauter dans l'Ariège du haut du pont de Clermont-le Fort. Il est filmé. / Photo DDM G.B.

Publié le 30/08/2019 à 03:51 , mis à jour à 09:41



Société, Clermont-le-Fort

Si en 1971 lors de sa construction on se demandait : «Un pont sur l'Ariège à Clermont-le Fort mais pour aller où ?», on était loin d'imaginer que 50 ans après, quelques jeunes en recherche de sensations fortes, sauteraient dans la rivière 10 mètres plus bas, malgré l'interdiction. Des exploits souvent filmés visibles sur les réseaux sociaux. Bien sûr les risques de terminer infirme ne sont pas négligeables avec une rivière particulièrement basse à l'étiage.

Depuis 2015, les bords d'Ariège à Clermont-le Fort sont classés dans la Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège. Pour y accéder, les usagers disposent de trois parkings rive droite ; Baronchelli, Le Fort, les Fraysses ; et de celui des Claux à l'entrée de la Riverotte rive gauche. Une dizaine de minutes de marche le long de sentiers balisés permet de rejoindre la rivière.

Autrefois libres de passage, les hameaux des Fraysses et de la Riverotte sont aujourd'hui réservés aux riverains pour assurer leur tranquillité. D'après eux, les incivilités des visiteurs de la RNR continuent. Toujours les mêmes constats de déchets sur le chemin d'accès : emballages, verre pilé, préservatifs etc. qu'ils doivent nettoyer. On aurait même vu une moto à plus de 100 km/h dans la rue des Fraysses pourtant très étroite.

Le panneau sens interdit continue à être invisible pour certains automobilistes. Les chiens sont libérés de leurs laisses à l'abord de la rivière, leurs maîtres pensant être seuls...

À la Riverotte, s'ajoutent en semaine la gêne d'importants nuages de poussières soulevées par les camions venant s'approvisionner au dépôt de matériaux. Les riverains sont impatients de voir l'entreprise se relocaliser.

Pédagogie des écogardes

Les gestionnaires de la réserve indiquent une baisse de fréquentation qui aurait eu pour effet de réduire les incivilités ; la pédagogie développée sur le terrain par les 7 écogardes auprès des visiteurs semble payer.

Le bilan chiffré devrait permettre de confirmer la tendance. Les visiteurs ont souvent été rappelés à l'ordre, ils comprennent désormais que l'on ne peut pas se garer n'importe où, sans impacter gravement l'accès des secours en cas d'incendie ou d'accident dans la rivière.



LaDepeche.fr

Les plus de la semaine

- 1 **Faits divers.** Etienne, l'étudiant disparu à Toulouse, est-il mort dans un camion-poubelle ?
- 2 **Insolite.** Alpes : il retrouve le corps de son ami d'enfance sur un glacier 43 ans après sa disparition
- 3 **Faits divers.** Disparition d'un étudiant à Toulouse : macabres recherches et chiens pisteurs pour retrouver Etienne
- 4 **Faits divers.** A Toulouse, une employée de maison porte plainte pour esclavage : «Je travaillais de 7 heures à 22 heures pour 100€ par mois»
- 5 **Faits divers.** Un homme blessé dans une nouvelle fusillade cette nuit près de Toulouse

